

Annecy, le 11 février 2022

Baromètre des villes cyclables 2021

Annecy rejoint le top 4 des villes de plus de 100 000 habitants

La Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB) a dévoilé hier soir les résultats du Baromètre 2021 des villes cyclables à l'occasion de son Congrès 2022 à Tours. La Ville d'Annecy, passée dans la catégorie des villes de plus de 100 000 habitants, se hisse à la 4^{ème} place du classement derrière Grenoble, Strasbourg et Rennes, mais devant Nantes et Lyon.

« Nous œuvrons pour le développement des mobilités actives et la pratique du vélo pour un usage quotidien, en alternative durable à la voiture. Ces aménagements, inscrits au plan pluriannuel d'investissement sont un axe majeur du Projet pour la Ville et s'intègrent dans le cadre du Schéma Directeur Cyclable du Grand Annecy. Cette quatrième place vient récompenser et souligner nos efforts pour répondre aux besoins de la population à vélo et à leurs attentes pour un parcours cyclable sécurisé, continu et agréable au quotidien. »

François Astorg, maire d'Annecy

« Nous avons progressé de 36% par rapport à 2019 ! En plus des aménagements réalisés, ce sont également les moyens mis dans la communication autour des bonnes pratiques à vélo et notre réactivité en cas de signalement avec l'application BIP qui sont soulignés et appréciés des usagers. Nous avons intégré les cyclistes dans nos réflexions pour conduire notre politique mobilité. Ce baromètre nous conforte dans notre démarche et nous encourage à poursuivre nos efforts dans cette voie, notamment en matière de sécurité. »

Marion Lafarie, maire-adjointe en charge de la voirie, des espaces publics, du stationnement et des mobilités actives

Le nouveau classement de la Ville d'Annecy dans le Baromètre des villes cyclables 2021 affiche une progression ressentie entre 2019 et 2021 de 36% et récompense les engagements et les projets réalisés. Parmi eux :

- L'aménagement et la pérennisation de plusieurs pistes cyclables : pont de l'avenue du Rhône, quai Eustache Chapuis, boulevard Decouz (voie bus/vélo)
- La sécurisation des aménagements ainsi que des mesures en faveur d'un ralentissement des voitures sur plusieurs avenues principales
- De nouveaux stationnements, par le déploiement de nombreuses lyres à vélo et l'aménagement de pompes publiques à vélo
- La généralisation des « cédez-le-passage » cyclistes aux feux tricolores, autorisant à passer les feux rouges tout en respectant les règles de priorités classiques

Les points forts pour la Ville :

- Trouver un magasin/atelier de réparation vélo
- L'ouverture de voies à double sens dans les rues à sens unique
- Plus de facilité à la location vélo
- Les efforts par la commune pour répondre aux besoins des usagers

Un baromètre initié par la Fédération française des Usagers de la Bicyclette

Créée en 1980, la Fédération française des Usagers de la Bicyclette est une association à but non lucratif, qui agit pour apporter des réponses concrètes aux préoccupations quotidiennes des cyclistes et promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement quotidien. La troisième édition de l'enquête nationale « Baromètre des villes cyclables », lancée le 14 septembre jusqu'au 30 novembre 2021, a permis de recueillir le ressenti des usagers sur la cyclabilité de leur ville.